



Guadeloupe et Martinique

Halte à la répression !

La FNEC FP-FO soutient les personnels soignants, les pompiers et l'ensemble des salariés de Guadeloupe, de Martinique, mobilisés avec leurs organisations syndicales, en grève illimitée contre le « pass sanitaire » et l'obligation vaccinale et pour la satisfaction de leurs revendications.

Avec sa Confédération, la FNEC FP-FO réaffirme son exigence d'abrogation de toutes les mesures liberticides, notamment la loi d'état d'urgence sanitaire, le « pass sanitaire » et l'obligation vaccinale. Elle demande la réintégration immédiate de tous les personnels suspendus. Elle condamne les nouvelles mesures prétendument sanitaires annoncées par le gouvernement qui renforcent encore l'arsenal répressif de l'état d'exception mis en œuvre par la loi d'état d'urgence sanitaire.

La FNEC FP-FO exprime sa consternation quant aux décisions prises par le gouvernement. Au lieu de satisfaire les revendications légitimes des manifestants, il choisit la fuite en avant répressive et la criminalisation de l'action revendicative.

L'instauration d'un couvre-feu en Guadeloupe et en Martinique s'inscrit dans cet arsenal répressif qui suspend l'état de droit.

La FNEC FP-FO apporte son soutien total à ses syndicats et condamne toute remise en cause du droit de grève. En particulier, la FNEC FP-FO rappelle que le télétravail ne saurait être imposé aux agents. Les pressions sur les agents pour rejoindre leur établissement à leurs risques et périls doivent s'arrêter.

Les poursuites judiciaires à l'encontre des militants et syndicalistes se multiplient : mises en examen, déferrements en justice qui s'ajoutent à la mise en examen du sapeur-pompier Hubert Hildevert, syndicaliste FO, et au procès du dirigeant syndical de l'UGTG, Gaby Clavier. Elles constituent une violation, par le gouvernement français, des conventions 87 et 98 de l'organisation internationale du travail.

La FNEC FP-FO exige l'arrêt immédiat de ces poursuites et l'ouverture de négociations sur les revendications, seule issue pour sortir de la situation de chaos dans laquelle se trouvent la Guadeloupe et la Martinique.

Montreuil, le 27 novembre 2021